

attaché territorial

Par **kristin**, le 15/09/2008 à 12:05

Bonjour à tous,

Je consulte régulièrement le site mais je n'ai jamais osé poser ma question alors je me lance:

J'aimerais être responsable de l'aide sociale à l'enfance dans la fonction publique territoriale donc, mais je n'ai pas vraiment compris comment y parvenir. Je sais qu'il faut passer un concours catégorie A d'attaché territorial mais quel est vraiment le niveau?

Je précise que je viens d'obtenir ma licence en droit à Paris mais je ne sais pas quel master choisir pour être la mieux préparée à ce concours. Les conseillères d'orientation en plus d'être désagréables (comme d'hab) sont restées très vagues....

sur internet il y a des descriptions du poste en question sur cnfpt, mais j'aurais bien aimé avoir quelques conseils d'étudiants.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Yann**, le 15/09/2008 à 13:33

Je prépare actuellement le concours d'attaché territorial. Le niveau théorique est une licence, mais en pratique la plupart des candidats ont un niveau M2. Après c'est un concours donc le niveau ne veut pas dire grand chose, je connais des personnes très capables qui se sont plantées.

Le cursus à favoriser c'est un cursus droit public, tu trouveras le contenu des épreuves sur le site du CNFPT, il s'agit principalement de droit administratif général et approfondi. Je ne connais pas tous les masters proposés à Paris, mais regarde ceux qui te donnent une formation en droit des collectivités territoriales, droit administratif approfondi, responsabilité administrative, etc...

Par **deydey**, le 15/09/2008 à 15:23

[quote="Yann":jj0zr8ln]Je prépare actuellement le concours d'attaché territorial. Le niveau théorique est une licence, mais en pratique la plupart des candidats ont un niveau M2. Après c'est un concours donc le niveau ne veut pas dire grand chose, je connais des personnes très

capables qui se sont plantées.

Le cursus à favoriser c'est un cursus droit public, tu trouveras le contenu des épreuves sur le site du CNFPT, il s'agit principalement de droit administratif général et approfondi. Je ne connais pas tous les masters proposés à Paris, mais regarde ceux qui te donnent une formation en droit des collectivités territoriales, droit administratif approfondi, responsabilité administrative, etc...[/quote:jj0zr8ln]

A paris I, tu as un master intitulé "droit et gestion des collectivités territoriales", cela pourrait-il convenir?

Par **Yann**, le **15/09/2008** à **15:48**

A priori oui. Il faut voir la plaquette et le contenu des matières proposées.

Par **x-ray**, le **15/09/2008** à **18:39**

Il y a quelque chose d'hypocrite dans le concours d'attaché territorial. En effet, même si le concours est de niveau licence, il suffit de regarder les offres d'emploi pour remarquer que le niveau demandé est plutôt Master 2. Et, pire, de plus en plus de Master 2 très spécialisés...

Par **akhela**, le **15/09/2008** à **19:16**

c'est le cas avec tous les concours de la fonction publique en rapport avec le droit (techniquement OPJ c'est L3, mais bon en pratique c'est M2 crimino).

Par **x-ray**, le **15/09/2008** à **19:23**

Ce que je veux dire, ce n'est pas que le niveau des candidats qui réussissent le concours est supérieur à Bac+3, bien que ce soit le cas comme dans tous les concours de la fonction publique.

Ce que je dis, c'est qu'à supposer que l'on réussisse le concours d'AT avec une simple Licence, encore faut-il trouver un poste ensuite. Et là, on demande des profils bac+5. Ca, c'est hypocrite.

Pour les concours de la fonction publique d'Etat, les lauréats sont directement affectés sur un poste. Donc, un licencié chanceux aura effectivement un poste...

Malheureusement, dans les fiches descriptives des concours, il faut lire

- pour bac --> Licence
- pour licence --> Master...

Par **kristin**, le **15/09/2008** à **20:17**

Merci à tous pour vos réponses.

J'ai bien fait de demander car je me voyais plus faire du droit privé, de la famille vu le type de poste que je vise.

Je complexe un peu de prétendre à un concours qui a l'air exigeant avec un abonnement systématique aux sessions de septembre malgré une vraie motivation pour mon futur métier.

Je ne suis pas passionnée par le droit public, bien que ça m'intéresse mais je crois qu'il faudra en passer par là.

Par **deydey**, le **15/09/2008** à **21:40**

[quote="kristin":23t0datx]Merci à tous pour vos réponses.

J'ai bien fait de demander car je me voyais plus faire du droit privé, de la famille vu le type de poste que je vise.

Je complexe un peu de prétendre à un concours qui a l'air exigeant avec un abonnement systématique aux sessions de septembre malgré une vraie motivation pour mon futur métier.

Je ne suis pas passionnée par le droit public, bien que ça m'intéresse mais je crois qu'il faudra en passer par là.[/quote:23t0datx]

Cela ne veut pas dire que tu ne seras pas plus compétent qu'un autre...

Par **Yann**, le **16/09/2008** à **06:37**

[quote="x-ray":19i26f5o]

Pour les concours de la fonction publique d'Etat, les lauréats sont directement affectés sur un poste. Donc, un licencié chanceux aura effectivement un poste...

[/quote:19i26f5o]

C'est théoriquement le cas aussi pour la fonction publique territoriale. Le nombre de place au concours annuel est fonction des besoins exprimés par les collectivités.

Par **kristin**, le **16/09/2008** à **07:02**

Est ce que quelqu'un pourrait me conseiller un ou plusieurs livres de préparation aux concours? J'en ai vu en librairie mais je ne sais pas lesquels choisir.

Autre question: étant une littéraire qui s'est lancée dans le droit, y a t il un niveau d'économie basique à avoir?

Merci d'avance

Par **Yann**, le **16/09/2008** à **11:10**

Pas d'épreuve d'économie au programme, du moins dans la filière administration générale. Après on peut toujours considérer qu'il s'agit de culture générale, mais ça se discute. Il est préférable à mon sens d'étudier l'histoire que l'économie.

Pour ce qui est des bouquin, j'en sais rien. Moi j'ai acheté ceux dont les auteurs étaient examinateurs ou anciens examinateurs, mais je sais que le CNFPT en a aussi édité des pas mal.

Par **kristin**, le **16/09/2008** à **12:05**

Effectivement après avoir consulté les différents master de Paris1, il y en a en droit public général et aussi collectivités territoriales. Selon mes sources se sont des master peu fréquentés car une majorité d'étudiants s'engouffrent dans le droit privé et le droit international. Du coup, j'ai la trouille.

J'ai apprécié le droit administratif de 2e année, surtout service public...

Mais j'ai fait une allergie au droit administratif des biens, rien à faire, ça voulait pas rentrer, (sauf expropriation très intéressant).

Mais les matières enseignées sont copie conforme à celles présentes dans les épreuves au concours donc pas trop le choix.

C'est quoi le nom des auteurs que tu as Yann?

Par **douky**, le **16/09/2008** à **14:07**

bonjour,

Si tu veux travailler dans l'aide sociale à l'enfance, je te conseille dès maintenant de te spécialiser, en choisissant un master droit social et sanitaire (ça reste du droit public) mais ça correspond davantage à tes projets professionnels.

Par **kristin**, le **16/09/2008** à **16:50**

Effectivement droit social me brancherait davantage mais pour le concours d'attaché territorial :oops:

territorial, c'est mort, les épreuves ne sont que droit public, malheureusement pour moi Image not found or type

Par **douky**, le **17/09/2008** à **12:13**

Si tu choisis attaché territorial option gestion du secteur sanitaire et social, tu as des épreuves spécialisées relatives aux institutions sociales. Un master en droit social et sanitaire reste du droit public, donc tu auras aussi des cours de droit public (service public, droit des collectivités territoriales...)

Par **kristin**, le **17/09/2008** à **13:09**

Oui, c'est ce que je pensais faire au départ mais je croyais que la filière sanitaire et sociale était davantage pour des personnes exerçant déjà dans ce genre de domaine ou ayant un cursus médico-social.
C'est une option à voir!

Par **Yann**, le **04/10/2008** à **10:55**

Quelqu'un aurait l'adresse d'un site ou d'un forum intéressant pour réviser?

Par **mathou**, le **04/10/2008** à **10:57**

J'ai une dizaine de sites et blogs consacrés à la préparation de concours et surtout le point sur certains sujets et l'actualité juridique administrative. Est-ce que ça pourrait t'intéresser ?

Par **Yann**, le **04/10/2008** à **11:13**

Il faut voir, ils préparent à quels concours? Si c'est à celui d'attaché ça me va.

Sachant que je fréquente déjà: <http://concoursattache.canalblog.com/>

Par **mathou**, le **04/10/2008** à **11:17**

:oops:

Je t'envoie ça par mail. Comme c'est du droit public je n'ai pas tout exploré Image not found or type unknown